

Négociations salariales 2012

Le 16 janvier 2012

Dans son tract du 1^{er} janvier, la CFE-CGC a analysé les raisons de l'échec de Ben Verwaayen à transformer ALU en une « entreprise normale » en 2011. La crise économique mondiale n'explique pas tout. Les besoins de bande passante telecoms continuent de croître exponentiellement et notre concurrent Ericsson se porte lui comme un charme.

Pour 2012, Ben Verwaayen a prévu un plan d'économies supplémentaires de 500 Meuros. Nous ne doutons pas un seul instant que si nous laissons faire, ce sont nous, les salariés, qui allons payer la majeure partie de la note résultant des erreurs stratégiques du Groupe. **Beaucoup de salariés ne ménagent pas leur peine pour contribuer à leur niveau à l'effort de redressement du Groupe mais ils agissent dans le cadre strict des orientations stratégiques de la Direction Générale.** Ceux qui s'en écartent sont d'ailleurs sévèrement sanctionnés.

La CFE-CGC ne nie pas les difficultés économiques du Groupe mais elle considère que ce n'est pas aux salariés de payer une fois de plus les pots cassés.

Cela fait plusieurs années que la plupart des salariés français d'ALU voient leur pouvoir d'achat baisser. Les mesures dont ont bénéficié une partie des femmes dans le cadre de l'accord « égalité professionnelle » n'ont pas à entrer en ligne de compte, s'agissant uniquement de la correction de discriminations anciennes.

Les cadres ont particulièrement souffert. Leurs revenus ont baissés brutalement et significativement depuis 2009 du fait de l'application des coefficients multiplicateurs Corporate dans le calcul du bonus imposée unilatéralement par la direction. Cette méthode de calcul est à la fois très démotivante et contre-productive pour l'entreprise. La quasi-totalité des cadres ne voyant pas comment, à leur niveau, ils peuvent influencer sur les décisions du Groupe.

En conséquence, la CFE-CGC se rendra aux négociations annuelles obligatoires, qui démarrent à partir du 19 janvier, avec les revendications suivantes :

Sur les salaires

La CFE-CGC revendique pour 2012 une augmentation de la masse salariale de 5 % se décomposant comme suit :

- **2,5% d'augmentation générale** pour tous les salariés afin de maintenir le pouvoir d'achat compte-tenu de l'inflation 2011
- **2,0 % d'augmentation individuelle** afin de récompenser les efforts individuels et d'équipe des salariés
- **0, 5 % pour les promotions**

Sur le bonus

La CFE-CGC réitère avec force :

- **Sa demande d'abandon pur et simple des coefficients multiplicateurs Corporate** : le bonus doit retrouver sa vocation initiale, à savoir la récompense de la performance individuelle et d'équipe des salariés
- **Sa demande de généralisation du bonus aux mensuels** (après intégration de l'intégralité du 13ème mois dans le salaire mensuel).